

Un projet mal ficelé

Date : 2 avril 2020

Ce 2 avril, le Télégramme publie un article intitulé :

« [A Rennes, un site met en relation les petits commerces et les clients en période de confinement](#) »

Ça peut paraître mesquin de le dire, mais ce n'est pas cette semaine... c'est la semaine dernière que le site roazhonmarket a été ouvert, et la remarque n'est pas tout-à-fait neutre puisque la semaine dernière le soi-disant ***collectif*** qui était mis en avant n'était constitué au mieux que de 2 personnes, et non de 4... ce que confirme d'ailleurs le « créateur » du projet en déclarant cette semaine : « *Nous avons eu l'idée avec une collègue la semaine dernière* ».

En réalité, **Mathieu Prodhomme (n° 34 sur la liste de Carole Gandon)** se garde bien de dire qu'il s'agit d'une idée personnelle pour laquelle il a acquis le 26 mars, veille de mise en ligne du service, le domaine roazhonmarket.fr au nom de sa société de courtage en assurances Bret'Assur.

Je crois l'avoir démontré sur mon blog : il suffit de creuser un peu pour s'apercevoir que son initiative a été d'emblée accompagnée par des colistiers de la tête de liste LREM « *Révéler Rennes* » aux élections municipales (**Laureline du Plessis d'Argentré : n° 7** ou **Jean-François Fortin : n° 10**).

Ceci explique certainement l'empressement d'**Olivier Dulucq (n° 6, souvent présenté à tort ou à raison comme un ou le porte-parole)** - dont on connaît les fonctions auprès de Richard Ferrand, mais aussi les gaffes auprès de Carole Gandon - à commenter la contribution que j'ai publiée ce 28 mars.

Je ne doute pas qu'il y ait également un lien avec le fait que **Carole Gandon en personne** (avec laquelle je n'ai jamais eu aucun lien d'aucune sorte) se soit empressée de vouloir me joindre sur cette question par téléphone le week-end dernier.



Le "créateur", Mathieu Prodhomme (ci-dessus à gauche en bonne compagnie), se réjouit ce jour de 2 partenariats : celui de la Jeune chambre économique (une appellation un peu trompeuse pour une association qui n'a rien à voir avec les corps constitués) et celui du Carré Rennais (dont je n'ai pas de raison de douter, mais dont pour le moment je n'ai pas trouvé confirmation).

~~Je sais que [Charles Compagnon](#) a pris soin de démissionner de ses fonctions de Président du Carré rennais pour se lancer dans la campagne des municipales.~~

~~Il vient de me confirmer par courriel qu'il n'était « plus au fait de la politique du Carré Rennais et de ses initiatives. La Présidente Laurence Taillandiers a refait son bureau et mène la politique qu'elle entend. Je ne peux malheureusement vous donner des précisions sur ce dossier ».~~

~~Je lui ai répondu que je l'avais bien noté, mais que « ceci ne brise certainement et heureusement pas les liens informels ».~~

~~Ce qui est marrant, c'est de voir que son message émane d'une adresse intitulée Charles Compagnon, mais qu'en cliquant dessus on voit qu'il s'agit concrètement de : contact@lecarrerennes.fr.~~

~~Sans vouloir être complotiste ne peut-on imaginer un signe de rapprochement entre la liste~~

~~« Révéler Rennes » et la liste « Libre pour Rennes » en vue des prochaines échéances électorales ?...~~

Sur un plan beaucoup plus terre-à-terre, les promoteurs de roazhonmarket prétendent répondre à cette question :

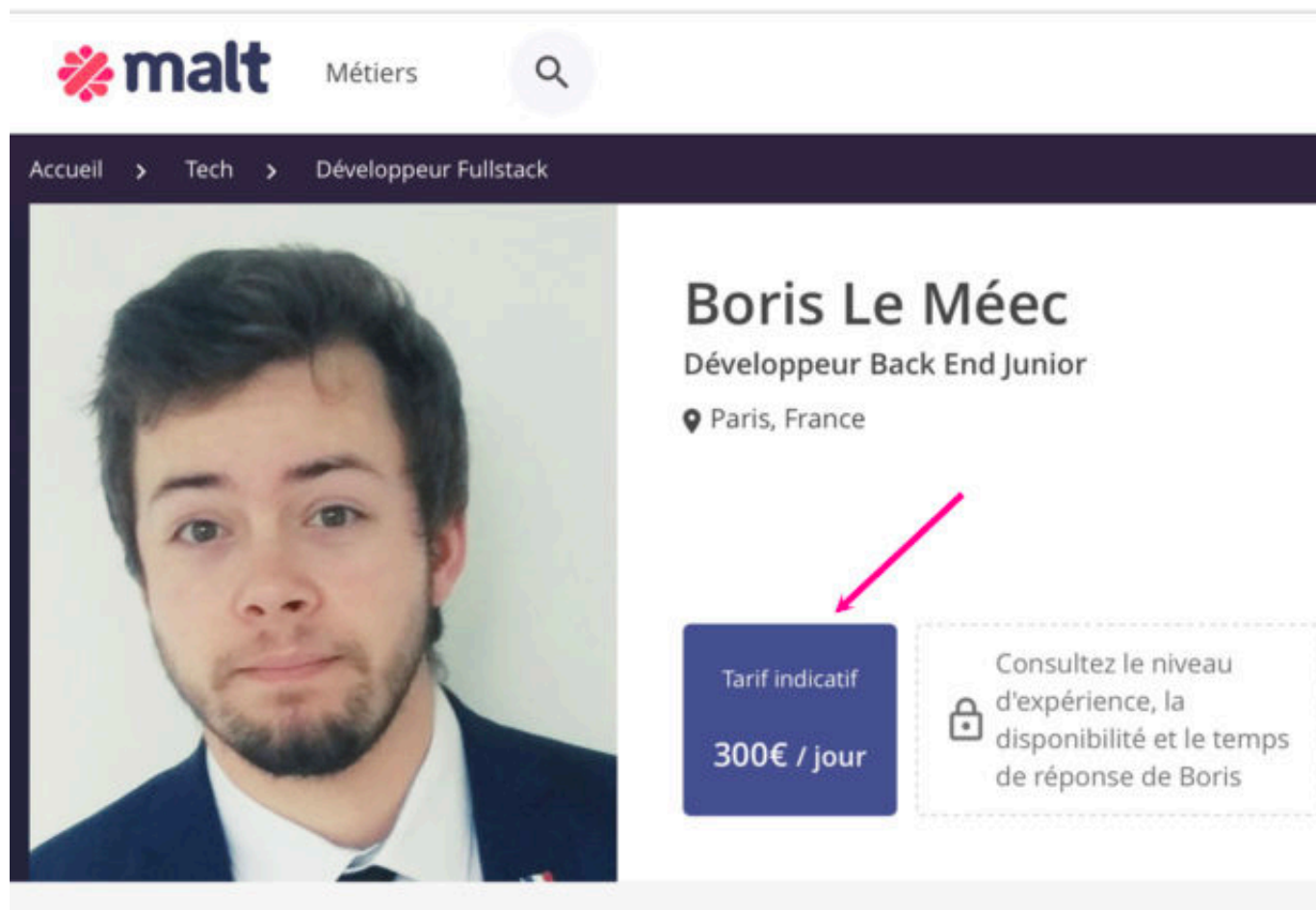
*Comment éviter de dépendre des supermarchés pour se ravitailler
et soutenir les commerçants de proximité très impactés par la crise sanitaire ?*

Très bien, mais cela ne les empêche pas de référencer l'hypermarché Cora de Pacé parmi les tous premiers « *commerces de proximité* » et cela ne les empêche pas non plus de référencer dans cet « *annuaire des commerces de proximité de Rennes et sa métropole* » un producteur de miel de Gahard qui n'est pas une commune de Rennes Métropole.

La grande caractéristique de cette initiative, c'est l'amateurisme... qui, sur un plan très technique, est également très criant dans les « *Mentions légales* » et la « *Politique de confidentialité* » affichées sur le site, à l'initiative du "développeur" (c'est un bien grand mot) : Boris Le Méec, qui n'hésite pas à afficher une feuille paie de 2.600 euros bruts avant d'avoir fini ses études en expliquant que ce qui compte, ce n'est pas l'utilité sociale du travail mais ce que l'on fait gagner à son patron.



D'ailleurs, Boris Le Méec (ci-dessus à gauche, en compagnie d'une personne que vous aurez reconnue à droite) n'est pas bien certain qu'il faille mieux payer les caissières, en tous temps et en particulier en ce moment, parce que "les marges sont probablement fines".



The screenshot shows a Malt profile for Boris Le Méec. The profile includes a photo of a man with dark hair and a beard, wearing a dark suit jacket, white shirt, and dark tie. To the right of the photo, the name "Boris Le Méec" is displayed in a large font, followed by the title "Développeur Back End Junior" and the location "Paris, France". Below this, there is a blue box labeled "Tarif indicatif" with the rate "300€ / jour". A red arrow points from the right towards this box. To the right of the rate box is a dashed box containing a lock icon and the text "Consultez le niveau d'expérience, la disponibilité et le temps de réponse de Boris". The top of the page shows the Malt logo and the word "Métiers". A dark navigation bar at the top of the profile area contains the links "Accueil", "Tech", and "Développeur Fullstack".

Et c'est le même Boris Le Méec qui s'est réjoui sans retenue de la fermeture de tous les marchés ouverts.

Ce qui est sûr, c'est que beaucoup d'initiatives qui sont plus ou moins de cette nature (mais souvent un peu plus réfléchies) fleurissent sur la toile en ce moment, en utilisant très exactement le même outil : « *Google Maps/Google Earth* ».

Il suffit de se rendre par exemple sur le site de [Brest métropole](#) et de bien d'autres collectivités pour le constater.

Correctif en date du 3 avril : suite à un échange de courriels avec Charles Compagnon auquel je renouvelle mes excuses (voir en commentaires), j'annule le passage ci-dessus biffé.